



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV197-1 - Prévenir les difficultés financières de la copropriété

Durée : 7h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Syndic de copro
Finance et gestion
Directeur
Gestionnaire Syndic de copro

Objectifs pédagogiques

- Mieux connaître les contentieux inhérents à la gestion d'une copropriété
- Connaître les procédures précontentieuses et contentieuses à entreprendre
- Savoir analyser les situations contentieuses
- Orienter de façon pertinente les contentieux tant en demande qu'en défense
- Optimiser le recouvrement des charges
- Mettre en œuvre les moyens pratiques pour prévenir et traiter les troubles de voisinage et les violations des dispositions du règlement de copropriété
- Préserver sa propre responsabilité

Pré-requis

Être un professionnel de l'immobilier

Programme

1 - Introduction

- Un accroissement statistique des contentieux en copropriété
- Impayés en copropriété : typologie

2 - L'impayé en copropriété

- Le traitement pré contentieux

(De quelques suggestions amélioratrices du paiement des charges et de



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

prévention de l'impayé, le plan d'apurement, la recherche d'information, mais aussi la qualité de l'immeuble, etc ...)

- Le traitement contentieux
- L'hypothèque légale
- L'exigibilité anticipée des charges de l'année en cours en cas d'impayé
- La phase alternative au contentieux à nouveau imposée pour les créances inférieures à 5 000 €
- L'obtention d'un titre exécutoire
- Le privilège du syndicat des copropriétaires
- La constitution du dossier
- L'injonction de payer
- La prescription de l'action
- Les voies d'exécution – la saisie immobilière

3 - Le mandataire ad hoc

- Conditions d'intervention
- Procédure et obligations du syndic
- Le rapport du mandataire ad hoc
- Le coût et la charge des honoraires du mandataire

4 - Le plan de sauvegarde – l'état de carence et d'expropriation

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur <http://unplus.plateformef.com>

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE